

EBP			96	250
------------	--	--	-----------	------------

259	code offreur : EBP259	second degré	Réforme du collège	72	190
-----	------------------------------	--------------	--------------------	----	-----

Unité de commande :

Scolariser un ou des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBP) en inclusion dans une classe ordinaire et/ou en dispositifs (ULIS, UPE2A, SEGPA)

Recommandations globales :

Tous ces modules de formation auront des entrées communes sur la notion d'Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (EBP) quels qu'ils soient : en situation de handicap, en grande difficulté scolaire (SEGPA), allophones, issus de familles du voyage, précoces...

Les modules proposés visent à accompagner les enseignants dans leurs pratiques de classe ordinaire ou en dispositifs (ULIS, UPE2A, SEGPA).

Il est attendu :

Une prise en compte de l'hétérogénéité comme levier pédagogique au sein d'une même situation

d'apprentissage :

- comment proposer des cheminements différents prenant en compte les compétences et les besoins de chaque élève ;
- comment développer la coopération entre élèves.

Une aide apportée aux enseignants pour construire une réflexion pédagogique sur les incontournables de l'inclusion :

- le repérage des compétences et des besoins des élèves (évaluation diagnostique) ;
- l'élaboration de réponses transversales quelle que soit la spécificité ;
- la construction collective d'une prise en charge partagée.

Une professionnalité dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers passant par la connaissance du cadre institutionnel et des outils pédagogiques existants. Une entrée par la réflexion pédagogique et non par les types de réponses liées aux spécificités.

Une base commune sur : la notion de "Besoins Éducatifs Particuliers", les démarches communes à mettre en oeuvre, le travail avec les autres intervenants (AVS, référents UPE2A, directeurs de SEGPA, CPE...), l'utilisation du numérique au service de la personnalisation des apprentissages, le transfert des gestes professionnels indépendamment de la spécificité de l'élève, l'évaluation positive par compétences.

Ces modules de formation doivent prendre en compte les nouvelles modalités obligatoires d'enseignement de la réforme du collège : accompagnement personnalisé (AP) et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Thèmes de l'appel d'offres :

Des modules de formation sont attendus sur les thématiques suivantes :

- accueillir un élève ou des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBP) en classe ordinaire ou en ULIS, en cours de langue vivante : 1 session de 12h, 30 places.
 - nouvelles migrations : enjeux géo-politiques, socio-culturelles et éducatifs." 1 session de 6h, 3 conférences. Celles-ci devront présenter en particulier : - un état des migrations contemporaines, notamment en relation avec les crises géopolitiques touchant le proche-orient, l'Afrique et le Maghreb ; - une analyses des besoins éducatifs propres à des élèves ayant connu un parcours migratoire traumatisant (situation de guerre et de pauvreté, précarité, mineurs isolés) ; - une analyse des comportements et difficultés véritablement spécifiques à ces élèves allophones (tenant compte des cultures d'origine, notamment scolaire, et de leur choc avec les nôtres).
 - pratiques de classe en SEGPA et en classe ordinaire, favoriser l'inclusion des élèves de SEGPA : 1 session de 12h, 30 places.
- Les thèmes suivants sont attendus en modalité de formation hybride à partir du parcours magistère, permettant de s'approprier les ressources d'Eduscol :
- favoriser la réussite de tous les élèves en situation de handicap : 1 session de 12h, 30 places.
 - favoriser l'utilisation du numérique pour mieux scolariser les élèves DYS : 1 session de 12h, 20 places.
 - favoriser l'utilisation du numérique pour mieux scolariser les EANA : 1 session de 18h, 50 places.

Public visé :

Des enseignants de toutes disciplines de collège et de lycée intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers, en classes ordinaires ou en dispositifs spécifiques. Tous les personnels concernés par l'accueil et la scolarisation de ces élèves (médecin, infirmières, CPE, COP...).

Unité de commande :

Accompagner la mise en oeuvre du parcours spécifique d'inclusion pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBP) dans l'établissement

Recommandations globales :

Tous ces modules de formation auront des entrées communes sur la notion d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBP), quels qu'ils soient : en situation de handicap, en grande difficulté, allophones, issus de familles du voyage, précoces.
Les modules proposés visent à accompagner les équipes éducatives au sein de l'établissement qui accueille ces élèves en classes ordinaires et/ou en dispositifs (ULIS, UPE2A, SEGPA).

Il est attendu :

- de donner à l'accueil et à la scolarisation des EBP une dimension collective à l'échelle de l'établissement ;
- d'aider les équipes à construire collectivement une réflexion pédagogique sur les incontournables de l'inclusion :
 - * le repérage des compétences et des besoins des élèves (évaluation diagnostique) ;
 - * l'élaboration de réponses transversales quelle que soit la spécificité ;
 - * la construction collective d'une prise en charge partagée.
- une professionnalité dans la prise en charge des EBP passant par la connaissance du cadre institutionnel et des outils pédagogiques existants ;
- une entrée par la réflexion pédagogique et non par les types de réponses liées aux spécificités ;
- une base commune sur : la notion de "besoins éducatifs particuliers", les démarches communes à mettre en oeuvre, le travail avec les autres intervenants (AVS, référents UPE2A, COP...), l'utilisation du numérique au service de la personnalisation des apprentissages, le transfert des gestes professionnels indépendamment de la spécificité de l'élève, l'évaluation positive par compétences.

Ces modules de formation doivent prendre en compte les nouvelles modalités obligatoires d'enseignement de la réforme du collège : accompagnement personnalisé (AP), enseignements pratiques inter disciplinaires (EPI).

Thèmes de l'appel d'offres :

Le module de formation attendu est :

- Accompagner les équipes de lycée (LEGT et LP) sur la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap : un module de 12 heures, 30 places

Public visé :

Enseignants en ULIS, UPE2A collège et lycée ; enseignants de SEGPA (PLP, PE, PLC et agrégés intervenant au collège). Tous les personnels concernés par l'accueil et la scolarisation de ces élèves (médecin, infirmières, CPE, COP...).

266

code offreur : EBP266

second degré

12

30

Unité de commande :**Former les personnels intervenant dans la prise en charge des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (BEP)****Recommandations globales :**

Clarifier les missions des professeurs impliqués dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Former les AVS.

Accompagner les enseignants de SEGPA dans leur pratique professionnelle : développer les compétences professionnelles.

Découverte du public. Mise en place d'une pédagogie par compétences. Adaptations des pratiques pédagogique.

Thèmes de l'appel d'offres :

Le module de formation attendu est :

Enseigner en SEGPA pour les nouveaux personnels - PLP et les PE : 1 session de 12 heures, 30 places.

Public visé :

Enseignants en ULIS, UPE2A collège et lycée ; enseignants de SEGPA (PLP, PE, PLC et agrégés intervenant au collège), CPE, AVS.